



Doc. 11582

16 avril 2008

L'eau: un enjeu stratégique pour le Bassin méditerranéen

Proposition de résolution¹

déposée par M. Bernard MARQUET et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

A l'heure actuelle, 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et ce chiffre pourrait atteindre les 3 milliards en moins de vingt ans et ce, bien que 71% de la surface du globe soit constituée d'eau.

Cela résulte d'un ensemble de facteurs tels que la croissance démographique, une mauvaise gestion des ressources et aussi des changements climatiques qui accentuent encore cette situation – et ce notamment dans les pays du Bassin méditerranéen –, obligeant ainsi les hommes à se déplacer vers des lieux où l'eau est accessible, mais provoquant, à terme, des tensions entre les pays partageant les mêmes ressources.

Plus encore, les problèmes découlant du partage et de l'utilisation de l'eau à des fins d'irrigation, de tourisme et de consommation courante se poseront de manière de plus en plus cruciale.

Le Bassin méditerranéen risque ainsi d'être l'une des régions du monde les plus affectées par les changements climatiques et il est donc particulièrement important d'y promouvoir des politiques de gestion de l'eau.

Lors du Sommet de Varsovie, en 2005, les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres se sont engagés en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire de l'environnement, et en particulier du droit de chacun de vivre dans un environnement sain et équilibré, et de soutenir les politiques environnementales intégrées dans une «perspective de développement durable».

A ce titre, le droit humain sur l'eau est indispensable et l'accès à l'eau doit donc être reconnu comme un droit de l'homme universel.

Dans la perspective de l'exposition internationale qui se tiendra à Saragosse (Espagne) de juin à septembre 2008 sur le thème «l'eau et le développement durable» et du 5e Forum mondial sur l'eau prévu en mars 2009, l'Assemblée se doit de jouer un rôle actif pour promouvoir l'engagement des parlementaires et des collectivités territoriales des Etats membres et pour encourager les Etats non membres du Bassin méditerranéen à prendre des mesures pour parvenir à une approche commune et intégrée en matière de gestion de l'eau.

Signé (voir au verso)

1. Renvoyée à la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, pour rapport: Renvoi no 3448 (Commission permanente, 29 mai 2008).



Signé²:

MARQUET Bernard, Monaco, ADLE
AÇIKGÖZ Ruhi, Turquie, GDE
BERARDI Fabio, Saint-Marin
DORIĆ Miljenko, Croatie, ADLE
ÉKES József, Hongrie
ETHERINGTON Bill, Royaume-Uni
FARKAS Iván, République slovaque
GARCÍA PASTOR Eva, Andorre
HUSS Jean, Luxembourg, SOC
ILAŞCU Ilie, Roumanie
JAZŁOWIECKA Danuta, Pologne
MAISSEN Theo, Suisse
MARMAZOV Yevhen, Ukraine, GUE
MELO Maria Manuela, de, Portugal, SOC
O'REILLY Joseph, Irlande, PPE/DC
OHLSSON Carina, Suède, SOC
POPESCU Ivan, Ukraine, SOC
SARIKAS Fidias, Chypre, SOC
VIS Rudi, Royaume-Uni
ZELENSKIY Yury, Fédération de Russie, GDE

2. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste